

RAPPORT D'ACTIVITÉ

25-26

Funiculaire St-Luc/Chandolin SA





61^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

29 AOÛT 2026 – 10H00, SALLE COMMUNALE DE ST-LUC

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 août 2025
3. Rapport du Conseil d'administration et de la direction
4. Lecture des comptes de l'exercice 2025/2026
5. Rapport de l'Organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
7. Divers

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc
Marc Chabloz, St-Luc
Vincent Theytaz, Vissoie
David Melly, Ayer
Vincent Epiney, Salquenen
Patrick Epiney, Vissoie
Jérémy Salamin, St-Luc
Benoît Antille, Veyras
Helen Calle Lin, Chandolin

Mandat échéant en 2027

Présidente
Vice-président
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre

COMITÉ DE DIRECTION

Patricia Chardon Kaufmann, St-Luc
Marc Chabloz, St-Luc
Vincent Theytaz, Vissoie

EXPLOITATION

Maxime Fournier, St-Luc
Benoît Barmaz, Chandolin
Félicie Melly, Ayer
Élodie Hamard, Sion
Romain Daniel, Chandolin
Bruno Chailley, Sierre
Aurélien Rion, St-Luc
Jérémie Zufferey, St-Jean
Maxime Froget, St-Luc
Mathieu Moreau, Flanthey

Directeur
Finances et administration
Finances et administration
Ressources humaines
Marketing et événements
Chef d'exploitation jusqu'au 31.12.25
Chef technique et exploitation
Adjoint au Chef d'exploitation
Chef sécurité
Restauration et hébergement

ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire FIDAG SA, Sierre

Mandat échéant en 2027

CHIFFRES-CLÉS

	2025/2026 CHF	%	2024/2025 CHF	%
Remontées Mécaniques				
Chiffre d'affaires	7 931 306	100,0	7 938 764	100,0
Charges d'exploitation	-5 340 675	-67,3	-5 427 451	-68,4
Restauration et hébergement				
Chiffre d'affaires	4 098 766	100,0	3 953 611	100,0
Charges d'exploitation	-3 560 832	-86,9	-3 665 758	-92,7
EBITDA Remontées mécaniques	2 590 631	32,7	2 511 313	31,6
EBITDA Restauration et hébergement	537 934	13,1	287 853	7,3
Charges financières et impôts	-342 037		-416 617	
Cash flow d'exploitation	2 786 528		2 382 549	
en % des produits	23,2%		20,0%	
en % des fonds propres	34,2%		29,3%	
Charges extraordinaires	28 540		146 983	
Produits extraordinaires	79 313		46 525	
Amortissements ordinaires et immédiats	-2 802 484		-2 271 228	
Résultat net	34 817		10 863	
Investissements nets	2 039 063		896 611	
Nombre de passages				
Funiculaire				
hiver	167 013		176 595	
été	97 481		90 471	
Télesiège Tsapé				
hiver	284 507		289 081	
été	19 825		17 828	
Télesiège Forêt	281 095		321 668	
Télesiège Rotsé	183 874		178 706	
Téléskis St-Luc	910 185		939 371	
Téléskis Chandolin	193 023		261 136	
Nombre de journées-skieurs	209 366		215 646	
Prix brut de la journée-skieur	CHF 31.95		CHF 31.15	
Nombre de nuitées				
Cabane Bella-Tola				
hiver	2 252		2 100	
été	1 129		909	
Logement Tignousa				
hiver	849		1 390	
été	511		248	
Gîte le Prilet				
hiver	862		972	
été	341		297	



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE



UNE ANNÉE SOLIDE DANS UN ENVIRONNEMENT EXIGEANT

L'exercice 2025-2026 restera comme une année importante pour notre société. Pour la première fois, notre chiffre d'affaires dépasse le seuil symbolique de CHF 12 millions. Après l'exercice record 2024-2025, nous signons ainsi une deuxième année de référence. Cette performance est d'autant plus réjouissante qu'elle a été réalisée dans un contexte contrasté, marqué par un début d'hiver compliqué, une évolution rapide des habitudes de consommation et une pression toujours plus forte sur les coûts et les investissements nécessaires à la pérennité de nos activités.

Ces résultats ne doivent toutefois pas nous faire perdre de vue l'essentiel : une société de remontées mécaniques ne se juge pas uniquement à la photographie d'un exercice. Elle se construit dans la durée, par la qualité de ses installations, la solidité de ses finances, l'engagement de ses équipes et sa capacité à anticiper les attentes de la clientèle. C'est dans cet esprit que le Conseil d'administration a conduit ses travaux tout au long de l'année.

UNE SAISON ESTIVALE QUI GAGNE DU TERRAIN

L'été 2025 a offert des conditions globalement favorables à notre domaine. Après un mois de juin particulièrement chaud et ensoleillé, le mois de juillet, plus frais et instable, a quelque peu freiné la fréquentation. Le retour d'une météo plus estivale en août, puis les belles périodes de septembre et d'octobre, ont ensuite permis de prolonger l'activité dans de très bonnes conditions jusqu'à la fermeture du 2 novembre.

Cette saison confirme une nouvelle fois combien la fréquentation estivale est directement influencée par la météo, davantage encore que la fréquentation hivernale. Les résultats plus faibles de la saison précédente apparaissent ainsi comme une exception liée à des conditions qui n'incitaient guère à des activités en montagne. À l'inverse, les bons chiffres enregistrés en 2025 nous ont permis de retrouver les niveaux atteints lors des saisons bénéficiant d'une météo clémente.

Ils confortent également notre choix d'exploiter le funiculaire sur une période étendue, dès l'Ascension et jusqu'à début novembre. Les avant- et arrière-saisons correspondent à des périodes durant lesquelles l'offre touristique en montagne reste limitée, de nombreuses autres stations proposant des dates d'ouverture plus restreintes. En restant accessibles plus longtemps, nous répondons à une demande réelle et renforçons l'attractivité de notre destination à des moments où la concurrence est moins importante. Ce choix, exigeant sur le plan de l'organisation, s'avère payant.

Dans cette même logique, notre société poursuit le développement de son offre estivale. La randonnée et le bike occupent déjà une place importante sur notre domaine, tandis que le trail représente un axe de développement particulièrement prometteur. Le relief, l'altitude, la diversité des itinéraires et la notoriété de Sierre-Zinal constituent des atouts naturels qu'il nous appartient de mieux valoriser.

C'est dans cet esprit que nous avons renforcé notre soutien à plusieurs athlètes. Ces nouveaux partenariats viennent compléter ceux que nous poursuivons depuis plusieurs années auprès de nos athlètes de bike et de nos jeunes skieurs. Le

sponsoring d'Oria Liaci s'inscrit pleinement dans cette stratégie. Il permet de donner une visibilité supplémentaire à notre destination sur les plateformes et les réseaux sociaux consacrés au trail, mais aussi d'imaginer des événements et des rencontres directement liés à cette discipline. Par ce biais, en soutenant des sportifs de talent, nous souhaitons positionner plus clairement St-Luc / Chandolin comme une destination estivale attractive pour les amateurs de montagne, de bike et de trail.

UN HIVER QUI S'EST CONSTRUIT AU FIL DES MOIS

L'hiver 2025-2026 a débuté dans un climat d'incertitude. Le manque de neige naturelle à l'approche de Noël ne nous a pas permis d'ouvrir l'ensemble du domaine durant les fêtes. Cette situation a pénalisé une période habituellement déterminante pour notre activité et a, une nouvelle fois, mis en évidence le rôle essentiel de l'enneigement mécanique pour garantir une offre suffisante dès le début de la saison.

La suite de l'hiver a également été contrastée. Les vacances de février des différents cantons étaient particulièrement concentrées, limitant l'étalement de la fréquentation, tandis que la mauvaise météo durant la semaine de carnaval a pesé sur les journées-skieurs et sur les activités de restauration. Ces différents éléments expliquent en grande partie le recul d'environ 3 % des journées-skieurs enregistré par notre société par rapport à la saison précédente.

La fin de saison a heureusement offert un tout autre visage. Grâce à des fêtes de Pâques relativement précoces, à un enneigement de qualité et à d'excellentes conditions météorologiques, nous avons très bien travaillé durant les dernières semaines. Le mois d'avril a ainsi enregistré une progression de près de 30 % par rapport à l'année précédente, alors même que notre période d'exploitation était plus courte. Cette performance démontre combien de bonnes conditions d'enneigement et de météo peuvent encore mobiliser une clientèle importante jusqu'au terme de la saison.

Ce constat rejoint la tendance observée au niveau suisse. Après un début de saison difficile et une fréquentation en retrait durant les fêtes de fin d'année, les stations ont bénéficié d'une forte reprise dès la mi-mars. La fin de saison a enregistré une hausse de 28 % par rapport à l'année précé-

dente et le seul mois d'avril une progression de 23 %. Sur l'ensemble de l'hiver, la fréquentation nationale n'a finalement reculé que de 2 % par rapport à l'exceptionnelle saison 2024-2025, tout en restant supérieure de 13 % à la moyenne des cinq dernières années.

L'analyse de ces résultats en fonction de l'altitude confirme par ailleurs l'avantage des domaines de haute montagne. Les destinations situées à plus de 2'000 mètres ont maintenu leur fréquentation au niveau de la saison précédente, alors que celles comprises entre 1'500 et 2'000 mètres ont enregistré une baisse de 3 % et que les domaines situés en dessous de 1'500 mètres ont subi un recul de 6 %. Notre domaine, dont une part importante se déploie au-dessus de 2'000 mètres, bénéficie ainsi d'une situation favorable. Cet avantage naturel ne suffit toutefois plus à garantir une ouverture complète dès le début de la saison. La sécurité d'enneigement, assurée par une installation performante, reste indispensable pour sécuriser les périodes déterminantes, en particulier les fêtes de fin d'année.

Pour notre société, une saison plus courte que l'exercice précédent a également permis de contenir certaines charges, notamment la masse salariale et les dépenses de carburant liées aux engins de damage. Contrairement à l'exercice précédent, nos installations n'ont subi aucune casse majeure. Ces différents éléments ont ainsi contribué favorablement au résultat de l'exercice.

MAGIC PASS: UN ESSOR QUI Pousse À ÉVOLUER

Le Magic Pass poursuit son essor, avec une augmentation de 63 % du nombre d'abonnements pour l'édition 2025-2026. Cette évolution se retrouve dans notre destination : le nombre de détenteurs du Magic Pass fréquentant St-Luc / Chandolin continue d'augmenter, alors même que notre offre de transports hivernaux est restée globalement stable depuis plusieurs années. Ce succès constitue une chance, mais il nous oblige aussi à adapter notre manière de penser l'accueil. Ces skieurs, souvent pendulaires et très mobiles, comparent les destinations sur des critères concrets : facilité d'accès, disponibilité des places de parc, rapidité d'embarquement, qualité de pistes, fluidité des services et attractivité de l'offre de restauration.

L'augmentation du nombre de détenteurs entraîne parallèlement une diminution du revenu moyen par journée-skieur.



Pour préserver notre chiffre d'affaires, nous devons donc convaincre une part toujours plus importante des abonnés de choisir St-Luc / Chandolin et d'y revenir plusieurs fois durant la saison. Cela passe par une expérience efficace et qualitative dès l'arrivée dans la station, mais également par une garantie d'enneigement. Le projet de captation de l'Ilsee et le développement d'un enneigement mécanique performant constituent, à ce titre, un investissement stratégique majeur : ils conditionnent notre capacité à ouvrir suffisamment tôt, à sécuriser les axes essentiels du domaine et à rester compétitifs au sein d'un réseau Magic Pass en pleine expansion.

UNE TRANSITION HUMAINE RÉUSSIE

L'exercice écoulé a aussi été celui du passage de témoin entre plusieurs cadres historiques partis à la retraite et une nouvelle génération appelée à reprendre des responsabilités importantes. Nous voulons redire ici notre reconnaissance à celles et ceux qui ont construit, parfois durant plusieurs décennies, les bases solides de notre société. Leur expérience, leur connaissance du terrain et leur engagement ont largement contribué aux succès que nous connaissons aujourd'hui.

La jeune équipe qui leur a succédé a relevé le défi avec succès. Chacun a rapidement pris la mesure de ses nouvelles fonctions, fait corps avec l'entreprise et apporté sa propre manière de travailler. Sans renier l'héritage des anciens, nos nouveaux cadres y ont ajouté un souffle de fraîcheur, de nouvelles compétences et une énergie qui se ressent déjà dans l'opérationnel. Cette transition, préparée avec soin, démontre qu'une entreprise peut se renouveler tout en restant fidèle à son identité.

Le changement de gérance au Tsapé et au Priet s'est également déroulé dans de très bonnes conditions. Les nouvelles équipes ont trouvé leurs marques rapidement et les retours de notre clientèle sont particulièrement positifs. Cette satisfaction constitue le meilleur indicateur de la qualité du travail accompli.

Notre responsabilité ne s'arrête pas au renouvellement de nos propres équipes. En accueillant trois apprentis et un stagiaire, notre société assume pleinement son rôle d'entreprise formatrice. Transmettre les compétences et les métiers de la montagne est un investissement indispensable pour

la relève de notre branche et pour l'avenir économique de notre région.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENGAGÉ DANS L'ACTION ET L'AVENIR

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises. À ces séances se sont ajoutées neuf réunions du Comité de direction ainsi que de nombreuses rencontres de commissions. Le travail des administrateurs ne s'est toutefois pas limité à ces rendez-vous formels : il s'est poursuivi tout au long de l'année à travers la préparation et le suivi des dossiers, les visites de terrain et les échanges réguliers avec les cadres, les mandataires, les autorités et les différents partenaires de la société.

La Commission gastronomie et hébergement travaille à améliorer notre offre et à rendre l'exploitation de nos établissements plus performante. Elle examine conjointement les leviers permettant d'augmenter le chiffre d'affaires, d'améliorer le confort de nos clients et de faciliter les conditions de travail de nos collaborateurs. L'objectif est de proposer des services en phase avec les attentes actuelles, sans perdre l'identité propre à chacun de nos établissements.

La Commission projets, en collaboration étroite avec nos équipes techniques, réfléchit aux infrastructures nécessaires pour les prochaines décennies. Elle analyse les projets à l'aune des évolutions du tourisme, des exigences réglementaires, des besoins de la clientèle et des contraintes d'exploitation.

La Commission finances assure un suivi régulier de l'activité financière de la société. Elle examine les résultats, les budgets et les indicateurs de gestion, tout en élaborant la planification financière indispensable à la réalisation des investissements futurs.

Enfin, la Commission pistes étudie directement sur le terrain les améliorations susceptibles d'accroître le confort et la sécurité des skieurs, mais aussi de rationaliser le travail de nos équipes. Chaque intervention est évaluée avec le souci constant d'utiliser au mieux nos ressources humaines, techniques et financières.

Une part importante du travail de l'année s'est concentrée sur l'avancement des projets déjà en

cours de réalisation ou d'autorisation. Parallèlement, le Conseil d'administration et les commissions ont étudié de nouvelles pistes de développement. Ces réflexions ont été dévoilées aux actionnaires lors de la séance d'information du 6 mars 2026. Cette rencontre a permis de présenter les orientations concrètes sur lesquelles nous travaillons activement pour faire évoluer notre société et ses infrastructures au cours des prochaines décennies, avec l'objectif de rester compétitifs dans un secteur qui ne cesse d'enrichir et de diversifier son offre. Certains projets sont déjà bien avancés, d'autres doivent encore franchir des étapes techniques, foncières ou administratives. Tous répondent toutefois à une même ambition : maintenir une société solide et attractive, capable de servir durablement St-Luc, Chandolin et l'ensemble du Val d'Anniviers.

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Les résultats de cet exercice sont d'abord ceux de nos équipes. Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos collaborateurs, saisonniers et permanents, pour leur engagement, leur polyvalence et leur professionnalisme. Une reconnaissance particulière va à nos cadres, qui ont accompagné les changements de l'année tout en assurant la continuité et la qualité de l'exploitation.

Notre gratitude va également à tous ceux qui contribuent, à nos côtés, à faire vivre la destination : la Commune d'Anniviers, les Bourgeoisies et les alpages de St-Luc et Chandolin, Anniviers Tourisme, Sierre-Anniviers Marketing, les sociétés de développement, les ski-clubs, l'OFXB, le comité de Sierre-Zinal, nos partenaires de Grimentz-Zinal et Vercorin, les commerçants, artisans, hébergeurs et restaurateurs, ainsi que les propriétaires de résidences secondaires. Chacun, à sa manière, participe à la qualité de l'accueil et à l'attractivité de nos villages.

Je remercie également mes collègues du Conseil d'administration. Ils ne comptent pas leurs heures, non seulement lors de nos séances, mais aussi dans le travail de réflexion permanent nécessaire pour dessiner l'avenir de notre société. Notre collaboration se déroule dans les meilleures conditions parce que chacun apporte sa pierre à l'édifice, avec ses compétences et sa sensibilité.

Merci enfin à vous, chers actionnaires, pour votre

confiance, votre fidélité et votre rôle d'ambassadeurs. C'est ensemble, avec lucidité, ambition et attachement à notre région, que nous continuerons à construire l'avenir de St-Luc / Chandolin.

Patricia Chardon Kaufmann
Présidente



RAPPORT DE LA DIRECTION



Maxime Fournier

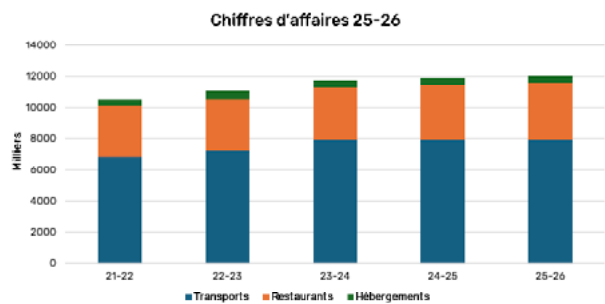
« la société est aujourd’hui dans les meilleures dispositions pour relever les défis des prochaines années »

CHIFFRE D’AFFAIRES

L’exercice 2025-2026 marque une nouvelle performance exceptionnelle pour la société, avec un cinquième record consécutif de chiffre d’affaires et le franchissement pour la première fois de la barre des CHF 12 millions.

CHARGES D’EXPLOITATION

Si le niveau record du chiffre d’affaires constitue un élément majeur de cet excellent résultat, celui-ci s’explique également par une maîtrise rigoureuse des charges d’exploitation, qui a permis d’améliorer sensiblement la performance opérationnelle de la société.



FRAIS D’ENTRETIEN

Les frais d’entretien sont en diminution par rapport à l’exercice précédent. Cette évolution reflète la bonne fiabilité des installations, les efforts réalisés en matière de maintenance préventive ainsi qu’une planification rigoureuse des interventions. L’exercice n’a, par ailleurs, nécessité ni révisions majeures des installations ni interventions techniques exceptionnelles, contrairement à l’année précédente. Les dépenses d’entretien ont ainsi pu être contenues tout en garantissant un haut niveau de disponibilité des équipements.

Malgré une légère diminution de la fréquentation hivernale, le chiffre d’affaires des transports a pu être maintenu, notamment grâce à une augmentation du prix moyen du Magic Pass hiver et une excellente fréquentation estivale.

Le chiffre d’affaires des secteurs restauration et hébergement dépasse quant à lui la barre des CHF 4 millions, contribuant de manière déterminante à ce résultat global record, et ce malgré une fréquentation en légère baisse.

Les coûts liés au carburant et à l’électricité demeurent toutefois des postes de charges majeurs pour la société. Bien qu’ils soient restés globalement stables durant l’exercice, ils représentent un enjeu important en raison de leur poids dans nos coûts d’exploitation. Dans un contexte géopolitique toujours incertain, susceptible d’entraîner d’importantes fluctuations des prix de l’énergie, la maîtrise de ces dépenses reste une priorité et nous conduit à poursuivre notre réflexion sur les mesures permettant de limiter durablement notre exposition à ces risques.

MARKETING, SPONSORING ET ÉVÉNEMENTS

Les dépenses de marketing enregistrent une augmentation significative, reflétant la volonté de la société de renforcer son positionnement stratégique et d'accroître la visibilité de la destination St-Luc / Chandolin.

Ce renforcement de notre stratégie de communication s'est concrétisé par plusieurs partenariats ciblés : le soutien à Oria Liaci et à Sierre-Zinal afin de renforcer notre présence dans l'univers du trail et de la course à pied, la collaboration avec Urien Minuty, Selim Minuty et Nicolas Bonvin pour promouvoir notre offre VTT et nos pistes de bike, ainsi que des partenariats avec Eulalie Epiney et Ayméric Hannart pour valoriser l'image de la destination dans le ski alpin. Finalement, un partenariat stratégique avec le HC Sierre a été conclu afin d'accroître notre notoriété auprès d'un large public régional.

La société a également poursuivi son engagement en faveur du tissu associatif et événementiel en apportant son soutien à diverses manifestations et initiatives locales.

Enfin, la stratégie événementielle occupe une place de plus en plus importante dans le développement de la destination. Les événements constituent aujourd'hui un levier essentiel pour accroître la fréquentation, renforcer la notoriété de St-Luc / Chandolin et fidéliser la clientèle tout au long de l'année.

FRAIS DE PERSONNEL

Les charges de personnel demeurent globalement stables malgré une année marquée par une importante phase de transition. Plusieurs départs à la retraite et l'arrivée de nouveaux collaborateurs ont nécessité des périodes de doublon afin d'assurer une transmission optimale des connaissances et de garantir la continuité des activités.

Avec ces transitions désormais achevées, la société peut aujourd'hui s'appuyer sur une équipe stable, compétente et pleinement opérationnelle. Cette stabilité constitue un atout majeur pour aborder sereinement les défis des prochaines années, notamment la réalisation des importants projets stratégiques qui façonneront l'avenir de St-Luc / Chandolin.

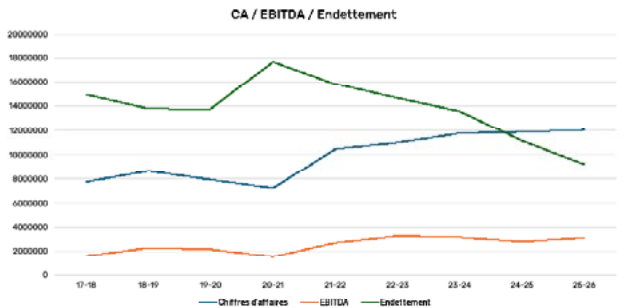
RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

Les charges liées à l'exploitation des restaurants ont été nettement mieux maîtrisées au cours de

l'exercice. Cette amélioration résulte d'une gestion plus rigoureuse des coûts d'exploitation, d'un meilleur suivi des achats ainsi que d'une maîtrise renforcée des charges de personnel dans le secteur de la restauration. L'optimisation de la planification des équipes et l'adaptation des effectifs en fonction de la fréquentation ont permis de retrouver des résultats financiers plus conformes aux objectifs fixés et de confirmer le retour à une exploitation plus efficiente.

EBITDA ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La bonne maîtrise des charges, conjuguée à un chiffre d'affaires record, permet à la société de dégager un EBITDA en progression de 11,7 %, atteignant CHF 3,128 millions. Cette performance confirme la solidité opérationnelle de l'entreprise ainsi que sa capacité à générer des ressources pour financer son développement.



En l'absence d'investissements majeurs au cours de l'exercice, la société a poursuivi le remboursement de son endettement, renforçant ainsi sa structure financière et sa capacité d'autofinancement. Cette situation est particulièrement favorable à l'approche d'un important cycle d'investissements, avec en priorité le rétrofit du funiculaire et le projet d'enneigement mécanique, deux projets structurants qui nécessiteront une capacité de financement significative dans les prochaines années.

La société aborde ainsi cette nouvelle phase d'investissements avec des bases financières solides, lui permettant d'envisager l'avenir avec confiance tout en préservant sa capacité à poursuivre son développement.

CONCLUSION

L'exercice 2025-2026 confirme la solidité financière de la société et la pertinence des orientations stratégiques engagées ces dernières années. Les résultats obtenus témoignent non seulement d'une activité soutenue, mais également d'une gestion rigoureuse et d'une maîtrise des coûts qui permettent d'aborder l'avenir avec confiance.

Au-delà des performances financières, cette année a également permis de stabiliser durablement l'organisation de l'entreprise. Les différentes transitions de personnel ont été menées avec succès, permettant aujourd'hui de s'appuyer sur une équipe compétente, engagée et pleinement opérationnelle. Cette stabilité constitue un atout majeur pour conduire les nombreux projets qui nous attendent.

Grâce à des bases financières solides, à un endettement en diminution et à une équipe désormais en place, la société est aujourd'hui dans les meilleures dispositions pour relever les défis des prochaines années. Le rétrofit du funiculaire, le développement de l'enneigement mécanique ainsi que

la poursuite de notre stratégie de développement quatre saisons marqueront une première étape importante dans l'évolution de St-Luc / Chandolin. Nous abordons cette nouvelle étape avec ambition, sérénité et confiance, convaincus de notre capacité à poursuivre un développement durable au bénéfice de nos clients, de nos collaborateurs, de nos partenaires et de nos actionnaires.

Maxime Fournier
Directeur



COMPTE DE RÉSULTAT

		2025/2026 CHF	en % total des produits	2024/2025 CHF
Recettes transports été	+	1 050 403	8,7	1 003 244
Recettes transports hiver		6 582 227	54,7	6 689 534
Recettes restaurants et logements		4 098 766	34,1	3 953 611
Autres produits		298 676	2,5	245 986
Chiffre d'affaires	=	12 030 072	100,0	11 892 375
Frais de personnel (secteur transports)	-	3 166 526	26,3	3 129 155
Frais d'entretien		454 689	3,8	687 819
Electricité et carburant		681 068	5,7	683 425
Assurances		101 896	0,8	82 309
Administration		315 595	2,6	338 419
Publicité		481 384	4,0	384 434
Autres dépenses		139 517	1,2	121 890
Exploitation des restaurants		1 833 069	15,2	1 879 578
Frais de personnel (secteur restaurants)		1 727 763	14,4	1 786 180
EBITDA	=	3 128 565	26,0	2 799 166
Charges financières	-	149 892		181 460
Autres charges financières		111 541		103 941
Autres recettes financières	+	2 317		2 700
Impôts	-	82 921		133 916
Cash flow	=	2 786 528	23,2	2 382 549
Charges extraordinaires	-	28 540		146 983
Produits extraordinaires	+	79 313		46 525
Amortissements ordinaires et immédiats	-	2 802 484	23,3	2 271 228
Résultat de l'exercice	=	34 817	0,3	10 863

BILAN

ACTIF	30.04.2026 CHF	en % total du bilan	30.04.2025 CHF
Trésorerie	2 101 115		2 061 414
Débiteurs	145 209		151 206
Autres créances à court terme	104 952		111 287
Actifs de régularisation	318 317		613 790
Titres	452 988		452 979
Stocks marchandises	172 795		163 617
Actif circulant	3 295 376		3 554 293
Participations	346 000		539 000
- Provision GH St-Luc SA	-100 000		-100 000
Immobilisations corporelles	18 578 667		19 342 088
Actif immobilisé	18 824 667		19 781 088
Total de l'actif	22 120 043	100,0	23 335 381

PASSIF	30.04.2026 CHF	en % total du bilan	30.04.2025 CHF
Créanciers	960 621		1 059 381
Dettes envers sociétés proches	-		263 188
Autres dettes à court terme	535 784		149 702
Prêts bancaires et dettes leasings, portant intérêt	1 346 278		1 469 547
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	265 000		265 000
Passifs de régularisation	555 900		845 643
Capitaux	3 663 583		4 052 461
Prêts bancaires, portant intérêt	4 609 960		4 631 448
Prêt Commune d'Anniviers, portant intérêt	1 615 000		1 880 000
Dettes leasings, portant intérêt	1 380 683		1 684 972
Crédits NPR	2 693 000		2 963 500
Capitaux étrangers à moyen et long terme	10 298 643	46,5	11 159 920
Capital-actions	8 100 000		8 100 000
Réserves légales issues du capital	1		1
Réserves légales issues du bénéfice	1 100		500
Actions propres	-1		-1
Résultat reporté	21 900		11 637
Résultat de l'exercice	34 817		10 863
Capitaux propres	8 157 817	36,9	8 123 000
Total du passif	22 120 043	100,0	23 335 381

INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

	Etat au 01.05.2025	Investissements	Amortissements ordinares	Amortissements immédiats	Etat au 30.04.2026
Funiculaire St-Luc - Tignousa	1 319 733	19 810	160 867	19 810	1 158 866
Infrastructure/tracé/supports	115 500	-	43 700	-	71 800
Superstructure (voie)	1 033 400	19 810	83 000	19 810	950 400
Wagons	170 833	-	34 167	-	136 666
Bâtiments / gares funiculaire	1 513 200	-	122 000	-	1 391 200
Télésièges	10 119 670	-	682 700	-	9 436 970
Tsapé	2 410 000	-	178 400	-	2 231 600
Rotsé	3 499 670	-	224 700	-	3 274 970
Forêt	4 210 000	-	279 600	-	3 930 400
Téléskis	-	48 607	-	48 607	-
St-Luc (5)	-	14 462	-	14 462	-
Chandolin (3)	-	34 145	-	34 145	-
Immobiliers	3 402 735	1 345 261	262 011	395 907	4 090 078
Terrains, bâtiment Rotsé	401 000	-	8 000	-	393 000
Restaurant Tignousa	1 284 000	79 533	117 200	79 533	1 166 800
Restaurant Le Tsapé	1 406 735	19 351	91 735	19 351	1 315 000
Tsigère La Cohà	79 000	220 306	5 000	220 306	74 000
Cabane Bella-Tola	34 000	-	11 000	-	23 000
Gîte du Prilet	23 000	17 328	11 000	17 328	12 000
Entrepôt sous terrasse Tignousa	91 500	-	9 200	-	82 300
Tsigère des planètes	83 500	-	8 500	-	75 000
Appartement Achelli	-	949 354	376	-	948 978
Bureau administr-ation	-	59 389	-	59 389	-
Garages et véhicules	1 155 600	48 230	204 400	48 230	951 200
Garages Tignousa et Chandolin	714 900	-	39 200	-	675 700
Véhicules et dameuses	440 700	48 230	165 200	48 230	275 500

	Etat au 01.05.2025	Investissements	Amortissements ordinares	Amortissements immédiats	Etat au 30.04.2026
Installations d'enneigement et pistes	1 365 800	323 973	220 800	315 473	1 153 500
Prilet	170 000	-	20 000	-	150 000
Tignousa + Col	190 000	37 896	20 000	37 896	170 000
Piste du funiculaire + Forêt-Rotsé	636 800	-	136 800	-	500 000
Chandolin	369 000	-	44 000	-	325 000
Enneigeurs	-	111 104	-	102 604	8 500
Pistes	-	174 973	-	174 973	-
Frais de développement	-	83 397	-	83 394	-
Projet flow trail	-	36 582	-	36 581	1
Projet enneigement Illsee	-	21 255	-	21 254	1
Projet horizon 2045	-	25 560	-	25 559	1
Divers	465 350	169 785	68 500	169 785	396 850
Infrastructures et routes	224 550	23 901	22 700	23 901	201 850
Réseau informatique et fibre optique	12 800	23 255	12 800	23 255	-
Système + automate SkiData	52 000	37 595	11 000	37 595	41 000
Objets mobiliers	40 000	11 669	8 000	11 669	32 000
Revitalisation Chemin des Planètes	136 000	-	14 000	-	122 000
Uniformes	-	65 365	-	65 365	-
Visuels et logos	-	8 000	-	8 000	-
	19 342 088	2 039 063	1 721 278	1 081 206	18 578 667

Récapitulation		
Investissements cumulés	85 024 230	100,0%
Amortissements cumulés	-66 445 563	-78,1%
Valeur comptable au 30.04.2026	18 578 667	21,9%

COMPTES D'EXPLOITATION – RESTAURANTS

			Restaurant Tignousa		Restaurant Le Tsapé		Cabane Bella-Tola	
				%		%		%
Produits:	restauration	+	1 198 663	100,0	608 008	100,0	872 708	100,0
	hébergement		80 925		-		224 791	
Achats de marchandises		-	397 231	31,0	166 549	27,4	243 224	22,2
Marge 1		=	882 357	69,0	441 459	72,6	854 275	77,8
Charges de personnel		-	502 509	39,3	234 265	38,5	468 522	42,7
Marge 2		=	379 848	29,7	207 194	34,1	385 753	35,1
Achats petit matériel d'exploitation		-	26 780		9 787		24 869	
Entretien mobilier et machines			25 655		14 196		8 262	
Électricité, gaz, eau			77 647		33 893		18 510	
Taxes et patentes			6 652		2 763		3 484	
Assurances			9 000		4 500		1 250	
Charges administratives			33 535		17 345		27 736	
Publicité, promotion			15 473		6 843		15 387	
Locations			-		-		104 875	
Centre de Loisirs du Prilet			-		-		-	
EBITDA résultat avant intérêts et amortissements		=	185 106	14,5	117 867	19,4	181 380	16,5

Tsigière La Cohà		%	Gîte du Prilet		%	Total 2025/2026		%	Total 2024/2025		%
429 342		100,0	584 714		100,0	3 693 435		100,0	3 548 685		100,0
-			99 615			405 331			404 926		
123 160		28,7	202 204		29,5	1 132 368		27,6	1 082 184		27,4
306 182		71,3	482 125		70,5	2 966 398		72,4	2 871 427		72,6
151 742		35,3	370 725		54,2	1 727 763		42,2	1 786 180		45,2
154 440		36,0	111 400		16,3	1 238 635		30,2	1 085 247		27,4
9 697			23 393			94 526			127 551		
7 496			15 564			71 173			120 332		
8 000			18 343			156 393			184 975		
2 683			3 282			18 864			11 566		
2 250			-			17 000			15 000		
9 188			18 165			105 969			77 286		
18 497			13 701			69 901			70 646		
-			62 000			166 875			175 747		
-			-			-			14 291		
96 629		22,5	-43 048		-6,3	537 934		13,1	287 853		7,3



TABLEAU DE FINANCEMENT

	Entrées liquidités	Sorties liquidités	Augmentation FRN	Diminution FRN
Secteur exploitation				
Produits des transports	7 632 630			
Produits des restaurants et logements	4 098 766			
Autres produits	298 676			
	12 030 072			
Charges de personnel		3 116 526		
Frais d'exploitation/entretien		2 224 149		
Charges des restaurants		3 560 832		
Frais des capitaux et impôts		342 037		
		9 243 544		
Financement interne (cash-flow)			2 786 528	
Secteur des investissements				
Funiculaire St-Luc - Tignousa		19 810		
Télesièges et téléskis		48 607		
Enneigement et pistes		323 973		
Garages et véhicules		48 230		
Bâtiments		1 008 743		
Restaurants : bâtiment et mobilier		336 518		
Frais de développement		83 397		
Infrastructure et routes		23 901		
Réseau informatique		23 255		
Système SkiData		37 595		
Objets mobiliers		11 669		
Uniformes		65 365		
Visuels et logos		8 000		
Sortie nette de liquidités				2 039 063
Secteur de financement				
Hypothèque	750 000			
Recettes extraordinaires (part monétaire)	79 313			
Charges extraordinaires (part monétaire)		28 540		
Remboursement crédits 25-26		1 611 278		
Sortie nette de liquidités				810 505
Variation du fonds de roulement net				
Etat initial	-305 168			
Etat final	-368 208			
Modification du fonds de roulement			63 040	
			2 849 568	2 849 568



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO).

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de présentation.

INDICATIONS, VENTILATION ET EXPLICATIONS POUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1	Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'est pas supérieur à	30.04.2026 250	30.04.2025 250																			
2	Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	- La société s'est engagée à garantir le déficit de l'Observatoire FXB pour un montant maximal de CHF 33'350.-.																				
3	Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de la société	L'ensemble des immeubles, installations et terrains.																				
4	Dettes découlant des contrats de leasing	30.04.2026 CHF 2'047'152.45	30.04.2025 CHF 2'395'689.30																			
5	Dettes envers les institutions de prévoyance	Aucune. Au 31.12.2025, notre degré de couverture est de 119.37% (117.72% au 31.12.2024).																				
6	Participations dans d'autres sociétés	<table><tr><th colspan="2">30.04.2026</th><th colspan="2">30.04.2025</th></tr><tr><th></th><th>Pourcentage du capital</th><th>Pourcentage des voix</th><th>Pourcentage du capital</th><th>Pourcentage des voix</th></tr><tr><td>Restaurant du Prilet SA, Anniviers</td><td>65.04%</td><td>65.04%</td><td>65.04%</td><td>65.04%</td></tr><tr><td>GH St-Luc SA, Anniviers</td><td>100%</td><td>100%</td><td>100%</td><td>100%</td></tr></table>	30.04.2026		30.04.2025			Pourcentage du capital	Pourcentage des voix	Pourcentage du capital	Pourcentage des voix	Restaurant du Prilet SA, Anniviers	65.04%	65.04%	65.04%	65.04%	GH St-Luc SA, Anniviers	100%	100%	100%	100%	
30.04.2026		30.04.2025																				
	Pourcentage du capital	Pourcentage des voix	Pourcentage du capital	Pourcentage des voix																		
Restaurant du Prilet SA, Anniviers	65.04%	65.04%	65.04%	65.04%																		
GH St-Luc SA, Anniviers	100%	100%	100%	100%																		
7	Actions propres détenues par la Société	30.04.2026 7'556	30.04.2025 7'611																			
8	Engagement conditionnel	Reprise en actions propres de 7713 anciennes actions au porteur non transmises avant le délai légal du 31 octobre 2024. Les actionnaires dont les actions ont été annulées au 1er novembre 2024 sans faute de leur part ont jusqu'au 31 octobre 2034 pour faire valoir auprès de la société un droit à une indemnisation. A cet effet, ils doivent prouver leur qualité d'actionnaire au moment de l'annulation des actions et l'absence de faute de leur part. L'actionnaire n'a commis aucune faute s'il n'a pas omis de s'annoncer intentionnellement ou par négligence. L'indemnisation correspond à la valeur réelle des actions au moment de leur conversion. Si la valeur réelle des actions est plus basse au moment de la demande d'indemnisation qu'au moment de leur conversion, la valeur la plus basse est due par la société. Une indemnisation est exclue si la société ne dispose pas des fonds propres librement disponibles nécessaires. Vente de 55 actions propres à des tiers.																				
9	Augmentation autorisée ou conditionnelle du capital	Aucune.																				
10	Autres informations prescrites par la loi	30.04.2026 néant	30.04.2025 néant																			

11 Autres indications

Droits de superficie

La plupart de nos bâtiments et installations sont situés sur des terrains appartenant aux consortages des Alpagnes de St-Luc et Chandolin ainsi qu'aux bourgeoisies de St-Luc et Chandolin. Les droits de superficie sont réglés par des conventions.

Prêts COVID

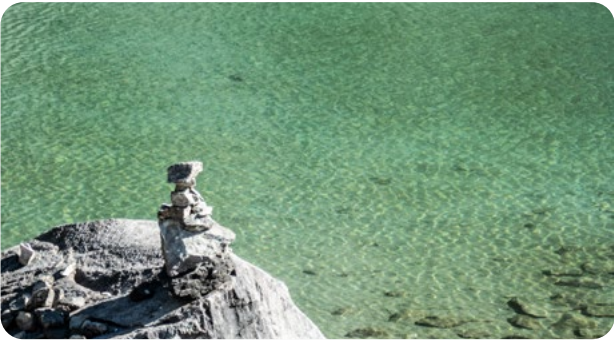
Afin de garantir les liquidités, la société a contracté en 2020 un crédit COVID-19 cautionné pour un montant de CHF 500'000.-. Le taux d'intérêt est passé de 1.5% à 0.25% dès le 31 mars 2025. La part à court terme au 30 avril 2026 s'élève à CHF 83'333.-. Un crédit supplémentaire COVID-19 cautionné a été contracté en 2021 pour un total de CHF 365'919.-. Il a été entièrement remboursé durant l'exercice 2025-2026. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année selon les prescriptions du Département fédéral des finances en la matière. Le total du prêt ouvert au 30.04.2026 est de CHF 145'833.05. L'entreprise prévoit de rembourser les crédits COVID-19 d'ici au 30 avril 2029. Elle ne peut distribuer de dividendes, ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

Créanciers

Un montant dû de CHF 26'174.30.- à la société proche GH St-Luc SA se trouve dans les créanciers.

Produits et charges extraordinaires

Produits extraordinaires : Une provision de 25'469.-, dans l'exercice 2024/2025, concernait une facture qui a finalement été annulée. Un montant de CHF 18'233.- avait été trop provisionné dans l'exercice 2024/2025. Des corrections de soldes pour un total de CHF 3'402.- a été effectué pour les caisses et les réservations. Nous avons reçu un montant d'excédents d'indemnité journalière du Groupe Mutuel de CHF 12'938.-. A la suite d'une correction LPP, un montant de 10'851 nous a été remboursé. Des produits sur vente d'actions propres ont été enregistrés pour CHF 5'500.-
Charges extraordinaires : A la suite d'un contrôle de la caisse de compensation et de la Suva pour les années 2021 à 2024, CHF 23'247.- a été mis en charge. Des corrections de soldes des années précédentes ont été effectuées pour un montant de CHF 5'293.-.



PROPOSITIONS RELATIVES À L'EMPLOI DU RÉSULTAT DU BILAN

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires :

- 1. d'accepter le 61e rapport de gestion
- 2. d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2025/2026 tels que présentés
- 3. de donner décharge au Conseil d'administration

4. d'approuver la proposition d'utilisation du résultat au bilan, soit :

bénéfice reporté au début de l'exercice	CHF	21'900
bénéfice de l'exercice 2025/2026	CHF	34'817
bénéfice au bilan au 30 avril 2026	CHF	56'717
attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	- 1'742
report à nouveau	CHF	54'975



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Funiculaire St-Luc – Chandolin SA, à Anniviers

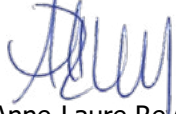
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2026 (pages 14-17 et 22-24).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

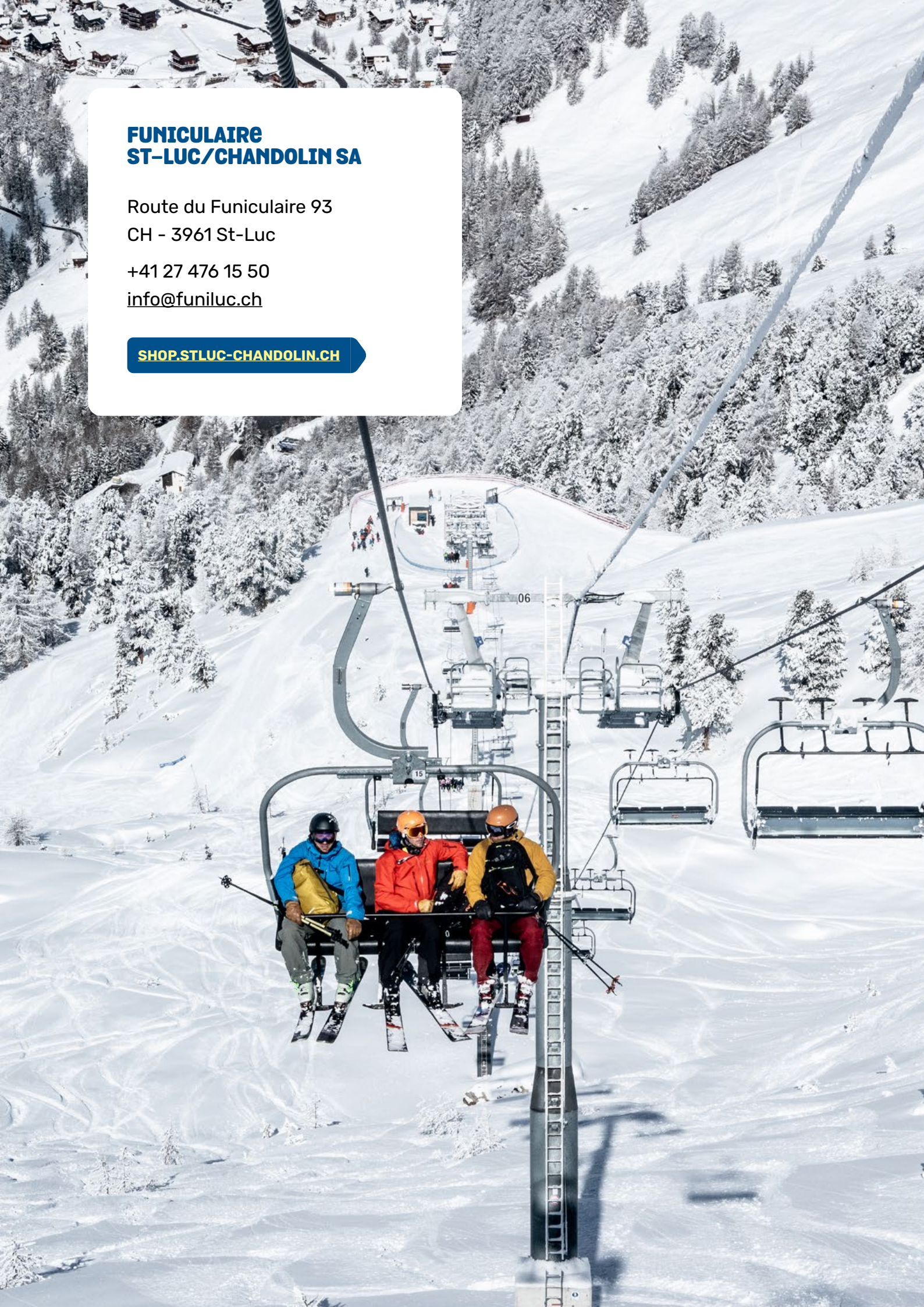
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA


Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Réviser responsable


Alain Reichenbach
Expert-réviser agréé

Sierre, le 17 août 2026

An aerial photograph of a snowy mountain landscape. In the foreground, a ski lift chair with three skiers is visible. The skiers are wearing blue, red, and yellow jackets. The lift chair is moving up a snowy slope. In the background, there are more ski lift chairs and a small ski resort area with buildings and trees. The sky is clear and blue.

FUNICULAIRE ST-LUC/CHANDOLIN SA

Route du Funiculaire 93

CH - 3961 St-Luc

+41 27 476 15 50

info@funiluc.ch

[SHOP.STLUC-CHANDOLIN.CH](https://shop.stluc-chandolin.ch)